



DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL

Procès-Verbal N° 8 du Comité Directeur du 9 Juin 2022

ELUS PRESENTS :

M. Raphaël CARRUS, Président

Mmes Chloé CULIE, Nadège MAIGNAN, Sylvie ROQUES ; MM Frédéric ANTONIO, Guy BLAISON, Claude CABANES, Stéphane DELPRAT, Didier GINHAC, Joël GRIS, Serge JEGAT, Bernard MOMMEJA, Christian PIGOT, Michel UNGRIA.

ELUS EXCUSES :

MM. Laurent AUGER, André DEYMIE, Kevin GALIBERT, Philippe GLORIES, Patrick MARTINEZ.

ASSISTE A LA REUNION

M. Sébastien ALE (Chargé de Développement)

EXCUSE

M. Madjide AMER-SAÏD (CT PFF)

1. Informations du Président

1. Condoléances

Le Président fait état des remerciements reçus à la suite des condoléances envoyées à Monsieur Max MILHAU, ancien CTD du District du Tarn de Football puis CTR de Midi-Pyrénées, suite au décès de son épouse, Madame Claude MILHAU.

Le Président adresse ses condoléances à Monsieur Philippe GLORIES, Membre du Comité Directeur et Président de Commission, pour le décès de son beau-père.

Le Président adresse ses condoléances à la famille et à l'entourage de Monsieur Frédéric MAUROUARD, Président du Comité Départemental Handisport et Membre du Comité Directeur du CDOS.

2. Retour sur les Finales Jeunes du 4 Juin 2022 à Labruguière

Six Membres du Comité Directeur, dont le Président, étaient présents lors de ces finales.

La manifestation s'est bien déroulée dans l'ensemble, aucun incident majeur n'étant à relever.

Le Président remercie le club de l'US LABRUGUIERE ainsi que la mairie pour l'organisation de ces finales.

Il remercie également les salariés et les Membres des Commissions qui ont mis en place l'organisation de cette journée.

2. Informations du Trésorier Général

1. Annexe 5 des Règlements Généraux (Dispositions Financières)

Le Trésorier Général précise qu'une augmentation générale de 2,5% des dispositions financières a été validée en Bureau.

Les Membres présents du Comité Directeur valident à l'unanimité une augmentation de 2,5% des dispositions financières pour la saison 2022-2023.

2. Budget Prévisionnel

Le Trésorier Général précise que le Budget Prévisionnel a été établi sur la base du Budget Prévisionnel 2021-2022 présenté lors de l'Assemblée Générale du 23 octobre 2021 à Labruguière.

Le budget se monte à 570 910 €, en augmentation de 60 000 € par rapport au Budget Prévisionnel de la saison en cours.

Les Membres présents du Comité Directeur valident à l'unanimité le Budget Prévisionnel présenté par le Trésorier Général.

3. Informations du Chargé de Développement

1. Organisation de la Fête du Football Tarnais

Le chargé de développement, Monsieur Sébastien ALE, présente les grandes lignes de l'organisation de la Fête du Football Tarnais des 18 et 19 juin 2022.

Une réunion avec les clubs participant aux finales aura lieu le lundi 13 juin 2022.

Une réunion en visioconférence avec les membres de l'organisation, quant à elle aura lieu le mardi 14 juin 2022.

1. Organisation de l'AG d'Été du 1^{er} juillet 2022 à Pampelonne

Ordre du Jour

Le Secrétaire Général présente l'Ordre du Jour de l'AG du 1er juillet 2022 et le soumet à l'approbation des Membres du Comité Directeur

L'ordre du Jour de l'AG d'été du 1er juillet 2022 est approuvé à l'unanimité des Membres présents du Comité Directeur.

Modifications aux Règlements Généraux

Le Secrétaire Général présente plusieurs propositions de modifications des Règlements Généraux, en complément de celles déjà validées lors du précédent Comité Directeur du 3 mai 2022.

Elles portent sur les articles suivants :

- Article 24 : Précision sur la planification des rencontres lors des phases aller des championnats
- Article 45, Alinéa 7 : Port des équipements fournis par le District

De plus, le point de la suppression ou de maintien des prolongations en Coupes et Challenges Départementaux qui était resté en suspens, est abordé.

Il est précisé qu'il n'y aura pas de prolongations, ni en Coupe de France ni en Coupe d'Occitanie, durant la saison 2022-2023.

Les Membres du Comité Directeur présents sont consultés et se prononcent à la majorité (13 Voix Pour, 1 Abstention – pour la suppression des prolongations en Coupe du Tarn comme en Challenges Manens et Trouche.

Les propositions de modifications des Règlements Généraux sont donc validées à la majorité par les Membres présents du Comité Directeur et seront soumises à validation lors de l'Assemblée Générale.

Election des Délégués représentant les clubs de District lors des AG de la LFO de la saison 2022-2023

- Membres du Comité Directeur : 6 candidatures reçues
- Membres de clubs : 2 candidatures reçues

Ces candidatures ont été soumises pour validation à la Commission de Surveillance des Opérations Electorales

Organisation de l'AG

Un point est fait sur les Membres du Comité Directeur qui seront présents lors de l'AG et sur leur affectation aux différents postes (émargement, distribution des zapettes, préparation du pot de l'amitié).

2. Agenda

Date des remises des titres, Jeunes Educateurs, Cartons verts : le vendredi 8 juillet 2022 à 19 h 30 à GRAULHET – salle du Foulon.

Date limite des engagements seniors : le lundi 11 juillet 2022.

5. Questions et Informations diverses

- La Secrétaire Générale Adjointe, Madame MIGNAN informe les Membres du Comité Directeur du mécontentement de certains clubs qui ont dû constituer des équipes pour des rencontres programmées durant le week-end de l'Ascension.
- Le Président félicite les 3 jeunes arbitres Tarnais qui ont obtenu la pastille nationale pour leurs prestations d'arbitrage dans le cadre de rencontres UNSS.

Il s'agit de :

- o Valentin ANTONIO
 - o Nathan LEVIONNAIS
 - o Liam PARFAIT.
- Le Président informe les Membres du Comité Directeur que le Bureau a attribué une aide de 300 € au Lycée Rascol d'Albi dans le cadre des finales du Championnat de France UNSS de Football Féminin à Colmar.

En l'absence d'autres questions ou informations diverses, le Président clôture la séance.

Le Secrétaire Général

Bernard MOMMEJA



Le Président

Raphaël CARRUS

